



Service public de Wallonie

Taux réduit des droits de donation, en cas de transmission d'entreprise

Attestation de maintien du taux réduit

La présente attestation est délivrée en vertu de l'article 140quinquies, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 4°, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, relativement à une demande de maintien du taux réduit prévu à l'article 140bis du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, à l'issue de la période de cinq ans suivant la date de l'acte authentique de donation.

Cette attestation concerne le donateur, les personnes ayant pris la qualité de continuateur au sens de cette disposition et l'entreprise définis aux Cadres 1 et 2 qui suivent.

La décision de l'administration sur cette demande de maintien est reprise dans le Cadre 3 qui suit.

Cadre 1 : Renseignements relatifs à la donation

La présente attestation de maintien du taux réduit du droit de donation est relative à la transmission d'une entreprise concernée par l'attestation d'octroi de ce taux réduit, délivrée aux continueurs :

en date du / /
portant le n° de dossier

1.1 : Identification du (ou des) donateur(s)

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Date de naissance	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>		
Lieu de naissance	Commune	Code postal	
		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Domicilié(e) en dernier lieu à			
Rue	Numéro		Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Localité			Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Date de naissance	[][] / [][] / [][][][][][]		
Lieu de naissance	Commune	Code postal	
Domicilié(e) en dernier lieu à			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Date de naissance	[][] / [][] / [][][][][][]		
Lieu de naissance	Commune	Code postal	
Domicilié(e) en dernier lieu à			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Date de naissance	[][] / [][] / [][][][][][]		
Lieu de naissance	Commune	Code postal	
Domicilié(e) en dernier lieu à			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Date de naissance	[][] / [][] / [][][][][][]		
Lieu de naissance	Commune	Code postal	
Domicilié(e) en dernier lieu à			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

1.2 : Identification du Receveur de l'enregistrement compétent

Bureau

Adresse

Numéro

Boîte

Commune

Code postal

1.3 : Identification des continueurs

M.

Nom

Prénom

Mme

Rue

Numéro

Boîte

Localité

Code postal

M.

Nom

Prénom

Mme

Rue

Numéro

Boîte

Localité

Code postal

M.

Nom

Prénom

Mme

Rue

Numéro

Boîte

Localité

Code postal

M.

Nom

Prénom

Mme

Rue

Numéro

Boîte

Localité

Code postal

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

1.4 : Identification du mandataire (facultatif)

Existe-t-il un mandataire désigné par le ou les continueurs (identifiés au point 1.3) en qualité d'intermédiaire et auquel toutes significations et communications peuvent être valablement faites par l'administration ?

Oui

Non

Si oui, le mandataire désigné par les continueurs est le suivant:

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Rue		Numéro	Boîte
Localité		Code postal	

Téléphone 1

Téléphone 2

Fax

Courriel

Cadre 2 : Renseignements généraux relatifs à l'entreprise transmise (personne physique et personne morale)

L'entreprise concernée par la présente attestation de maintien est constituée en :

Personne physique Personne morale

2.1 Identification de l'entreprise « personne physique »

Numéro d'entreprise : - -

Assujetti à la T.V.A. ? Oui Non

M. Nom Prénom
 Mme

Adresse Numéro Boîte
Commune Code postal
Pays

2.2 Identification de l'entreprise « personne morale »

Numéro d'entreprise : - -

Assujetti à la T.V.A. ? Oui Non

Dénomination

Enseigne commerciale éventuelle (si différente de la dénomination)

Forme juridique

Adresse du siège social Numéro Boîte
Commune Code postal
Pays

Cadre 3 : Décision de l'administration

D'après les informations et documents fournis dans la déclaration de demande de maintien du taux réduit des droits de donation signée par le(s) continuateur(s)¹,

1° les conditions requises pour le maintien de la réduction des droits de donation visée à l'article 140bis, § 1^{er}, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, sont remplies conformément à l'article 140quinquies du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

2° les conditions requises pour le maintien de la réduction des droits de donation visée à l'article 140bis, § 1^{er}, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, ne sont pas remplies par l'immeuble précisé ci-après, pour les raisons suivantes :

- Immeuble concerné :

- Raison (art. 140quinquies, § 1^{er}, alinéa 2, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe):

- Valeur nette pour laquelle la réduction des droits de donation peut être maintenue :€.

3° les conditions requises pour le maintien de la réduction des droits de donation visée à l'article 140bis, § 1^{er}, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, ne sont pas remplies pour les raisons suivantes :

a) Article 140quinquies, § 3, alinéa 1er, 1°, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe:

b) Article 140quinquies, § 3, alinéa 1er, 2°, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe:

c) Article 140quinquies, § 3, alinéa 1er, 3°, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe:

La présente attestation est délivrée le

Au nom du Gouvernement wallon,

Le fonctionnaire délégué.

Avis important

Une réclamation motivée contre la présente décision peut être adressée sous pli recommandé dans un délai de 30 jours à dater de la notification de la présente attestation auprès du **Service Public de Wallonie**, Direction générale de la Fiscalité, Avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Jambes (Namur).
Dans un délai de six mois, le **Ministre** ayant les Finances dans ses attributions notifie sa décision.

¹ Biffer la mention inutile.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010, portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 juin 2006, relatif aux taux réduits des droits de succession et des droits de donation, notamment en cas de transmission d'entreprises.

Namur, le 25 janvier 2010.

Le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports,
A. ANTOINE